Eoliennes de Rougé
Chez VSB énergies nouvelles
27, quai de la fontaine
30900 NIMES

Nîmes, le 1er décembre 2016

Objet : Demande d'Autorisation Unique pour l'exploitation du parc éolien de Rougé (44)

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Emmanuel MACQUERON, gérant de la société VSB énergies nouvelles et président de Eoliennes de Rougé, toutes deux situées 27 Quai de la Fontaine à NIMES (30900), sollicite une Autorisation Unique pour exploiter le parc éolien localisé sur la commune de Rougé (44660).

Conformément au décret n°2014-450 du 2 mai 2014 relatif à l'expérimentation de l'autorisation unique en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement, ce dossier fournit les renseignements suivants :

- Volume 1 : CERFA n°15293-01
- Volume 2 : Sommaire inversé
- Volume 3 : Description de la demande
- Volume 4 : Etude d'impact sur l'environnement et son résume non-technique
- Volume 5 : Etude de dangers et son résumé non-technique
- Volume 6 : Documents spécifiques au titre du code de l'urbanisme
- Volume 7 : Documents spécifiques au titre du code de l'environnement
- Volume 8 : Accords et avis consultatifs

Un sommaire détaillé de l'ensemble du dossier est joint à cette lettre.

Par la présente, compte-tenu de l'étendue du projet, je sollicite également une dérogation concernant l'échelle des plans prévus au 1/200ème par l'article R512-6 du Code de l'Environnement, et réduits au 1/1000ème dans le présent dossier.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

E. MACQUERON
Gérant de VSB énergies nouvelles
Président de Eoliennes de Rougé

SOMMAIRE

Lettre de demande d'Autorisation Unique au Préfet de Département

1. CERFA 15293-01

2. Sommaire inversé

3. Description de la demande

3.1. Introduction générale au Dossier d'Autorisation Unique
- 3.1.1. Présentation générale du projet éolien
- 3.1.2. Généralités sur l'Autorisation Unique
- 3.1.3. Nature et volume des activités

3.2. Capacités techniques et financières - *AU 2*
- 3.2.1. Capacités techniques
- 3.2.2. Capacités financières
- 3.2.3. Business plan

3.3. Dispositions de remise en état et démantèlement
- 3.3.1. Déclaration d'intention de constitution de garanties financières- *PJ 10*
- 3.3.2. Durée de vie et démantèlement

4. Etude d'impact

4.1. Résumé Non Technique de l'Etude d'Impact - *AU 7*
4.2. Etude d'Impact - *AU 6 – AU 8*

5. Etude de dangers

5.1. Résumé Non Technique de l'Etude de Dangers - *AU 9.2*
5.2. Etude de Dangers comprenant l'article 24- *AU 9*

6. Documents spécifiques demandés au titre du code de l'urbanisme

6.1. Notice descriptive - *AU 10-1 & AU 1*
6.2. Plans de masse - *AU 10-2*
6.3. Plans des façades - *AU 10-3*
6.4. Plans en coupe - *AU 10-4*
6.5. Insertion du projet dans son environnement - *AU 10-5*
6.6. Photographie environnement proche - *AU 10-6*
6.7. Photographie paysage lointain - *AU 10-7*

7. Documents demandés au titre du code de l'environnement

7.1. Plan de situation au 1/25 000ème - *AU 3*
7.2. Plan des abords au 1/2 500ème - *AU 4*
7.3. Plan d'ensemble au 1/1 000ème - *AU 5*
7.4. Etude Acoustique

8. Accords/avis consultatifs

8.1. Avis des opérateurs radars
8.1.1. Avis du Ministère de la Défense
8.1.2. Avis de la Direction Générale de l'Aviation Civile
8.1.3. Avis de Météo France

8.2. Avis des mairies et des propriétaires pour la remise en état du site
8.2.1. Avis de démantèlement – Commune de Rougé - *PJ 6*
8.2.2. Avis de démantèlement – Commune de Soulvache - *PJ 6*
8.2.3. Attestations des propriétaires terriens - *PJ 5*

8.3. Autorisation des gestionnaires de voirie
8.3.1. Délibération du Conseil Municipal de Rougé
8.3.2. Convention d'Occupation du Domaine Public – Commune de Rougé
8.3.3. Délibération du Conseil Municipal de Soulvache
8.3.4. Convention d'Occupation du Domaine Public – Commune de Soulvache